



1^{ère} Communauté de
Communes d'Outre-Mer

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Séance du 29/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf du mois de mai à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Dr Maryse **ETZOL, Présidente**,

Nombre de délégués communautaires en exercice : **16**

Date de convocation du conseil communautaire : **16/05/2024**

PRESENT(E)S : Mesdames Maryse ETZOL, Francette JACQUES, Maguy FUMONT-SAMSON, Kénia MALADIN-NEBOT,

Messieurs Jean-Claude MAES, François NAVIS, Kylian ROMAIN, Guy ACCIPÉ, Jacques MALADIN, Joel TOTO, Rolly, Salif, FABULAS

ABSENT(E)S EXCUSES : Mesdames Géraldine BASTARAUD, Joselaine GELABALE
Monsieur Edmond LANCLAS

ABSENT(E)S SANS EXCUSES : Madame Betty BESRY
Monsieur Camille PELAGE

POUVOIRS : Madame Géraldine BASTARAUD à monsieur François NAVIS
Madame Joselaine GELABALE à madame Maguy FUMONT-SAMSON

NOMBRE DE MEMBRES : Présents = 11 Pouvoir = 2 Absents=6 Votants = 13

SECRETAIRE : Madame Kénia NEBOT-MALADIN

Délibération n°2024-05-29/ 06 : PROGRAMMES D' ACTIONS 2024 EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT- MODIFICATION DU COUT PREVISIONNEL-PLAN DE FINANCMEMENT GLOBAL DES OPERATIONS

Madame la Présidente, Dr Maryse ETZOL, rappelle que par sa délibération n° 2023-12-13/08 du 13 décembre 2023, le Conseil communautaire a approuvé le programme d'actions à mettre en œuvre en 2024 dans le domaine de l'eau et l'assainissement à travers les projets ci-dessous, pour un montant estimé de 3 763 150 € H.T. :

INTITULE OPERATION	MONTANT PREVISIONNEL HT
REHABILITATION DES FORAGES	150 000,00 €
Travaux de réhabilitation des locaux des forages d'eau potable (périmètre de protection immédiat)	50 000,00 €
Réhabilitation du forage de Calbassier	100 000,00 €
AMELIORATION DES PERFORMANCES DU RESEAU AEP	842 500,00 €

Amélioration des performances du réseau d'eau potable : pose de 3 réducteurs/stabilisateurs de pression	132 000,00 €
Amélioration des performances du réseau d'eau potable : bouclage/sécurisation (Fond Banane, 1 200 ml, 14 habitations)	490 500,00 €
Amélioration des performances du réseau d'eau potable/réduction des fuites : renouvellement réseau AEP	220 000,00 €
EXTENSION DU RESEAU AEP DANS LE QUARTIER NON DESSERVI DE MARIE-LOUISE POUR DONNER ACCES A L'EAU POTABLE (4 000ml, 35 habitations)	1 144 800,00 €
ETUDE POUR LA DEFINITION D'UNE POLITIQUE SOCIALE DE L'EAU	40 000,00 €
TOTAL AEP	2 177 300,00 €
AMELIORATION DES PERFORMANCES DU RESEAU D'ASS DANS LES CENTRES-BOURGS	545 000,00 €
STEP DE FOLLE-ANSE : CREATION D'UNE FILIERE SABLE/GRAISSES	500 000,00 €
MISE EN ŒUVRE DES PRECONISATIONS DU SDAEU	490 850,00 €
Suppression des ECP à Capesterre (Thème 1 SDAEU)	Chiffrage à réaliser
Réhabilitation des réseaux (thème 2, Action 2 Priorité 2 du SDAEU)	332 450,00 €
Réhabilitation des regard EU (thème 2, Action 3 du SDAEU)	66 000,00 €
Sécurisation, réhabilitation des PR (thème 3, Action 4 du SDAEU)	92 400,00 €
TOTAL ASS	1 535 850,00 €
ACBC ASSISTANCE/CONSEIL JURIDIQUE SUR L'AEP ET L'ASS	50 000,00 €
TOTAL GENERAL	3 763 150,00 €*

Le coût prévisionnel de l'opération **MISE EN ŒUVRE DES PRECONISATIONS DU SDAEU** est passé à 540 850 € à la suite du chiffrage du poste « Suppression des ECP à Capesterre ».

Par ailleurs, afin d'intégrer des travaux d'amélioration des performances du réseau identifiés à la section Houëlche, dans le prolongement de l'extension du réseau à Saint-Michel, l'opération ainsi intitulée est passée à 1 182 500 €.

Le programme d'action atteint désormais un coût prévisionnel de 4 153 150 € HT.

BUDGET PREVISIONNEL

INTITULE OPERATION	MONTANT PREVISIONNEL HT
REHABILITATION DES FORAGES	150 000,00 €
Travaux de réhabilitation des locaux des forages d'eau potable (périmètre de protection immédiat)	50 000,00 €
Réhabilitation du forage de Calbassier	100 000,00 €
AMELIORATION DES PERFORMANCES DU RESEAU AEP	1 182 500,00 €
Amélioration des performances du réseau d'eau potable : pose de 3 réducteurs/stabilisateurs de pression	132 000,00 €
Amélioration des performances du réseau d'eau potable : bouclage/sécurisation (Fond Banane, 1 200 ml, 14 habitations), bouclage sécurisation (Houëlche, 1 865 ml, 21 habitations)	830 500,00 €
Amélioration des performances du réseau d'eau potable/réduction des fuites : renouvellement réseau AEP	220 000,00 €
EXTENSION DU RESEAU AEP DANS LE QUARTIER NON DESSERVI DE MARIE-LOUISE POUR DONNER ACCES A L'EAU POTABLE (4 000ml, 35 habitations)	1 144 800,00 €

ETUDE POUR LA DEFINITION D'UNE POLITIQUE SOCIALE DE L'EAU	40 000,00 €
TOTAL AEP	2 517 300,00 €
AMELIORATION DES PERFORMANCES DU RESEAU D'ASS DANS LES CENTRES-BOURGS	545 000,00 €
STEP DE FOLLE-ANSE : CREATION D'UNE FILIERE SABLE/GRAISSES	500 000,00 €
MISE EN ŒUVRE DES PRECONISATIONS DU SDAEU	540 850,00 €
<i>Suppression des ECP à Capesterre (Thème 1 SDAEU)</i>	<i>50 000,00</i>
<i>Réhabilitation des réseaux (thème 2, Action 2 Priorité 2 du SDAEU)</i>	<i>332 450,00 €</i>
<i>Réhabilitation des regard EU (thème 2, Action 3 du SDAEU)</i>	<i>66 000,00 €</i>
<i>Sécurisation, réhabilitation des PR (thème 3, Action 4 du SDAEU)</i>	<i>92 400,00 €</i>
TOTAL ASS	1 585 850,00 €
ACBC ASSISTANCE/CONSEIL JURIDIQUE SUR L'AEP ET L'ASS	50 000,00 €
TOTAL GENERAL	4 153 150,00 €

Conformément à l'article 2 de la délibération, des demandes de financement ont été déposées auprès des partenaires habituels. Les décisions de financement sont traduites dans le plan de financement suivant :

Financier	Montant estimé H.T.	Taux	Montant subvention estimé H.T.
OFB – SIB	4 153 150,00 €	27,63%	1 147 340,00 €
OE971		12,83%	533 000,00 €
Etat - FEI		27,56%	1 144 800,00 €
Etat - BOP 113		1,85%	77 000,00 €
Etat - DSIL		22,91%	951 510,00 €
CCMG		7,21%	299 500,00 €
TOTAL	4 153 150,00 €	100,00%	4 153 150,00 €

Toutefois, au regard des études finalisées en avril dernier pour les travaux sur la section Houëlche, le chiffrage a été actualisé ;

L'opération **AMELIORATION DES PERFORMANCES DU RESEAU D'EAU POTABLE** est aujourd'hui estimée à 1 232 500 € soit un coût supplémentaire de 50.000 € supporté par la CCMG.

Le plan de financement global de l'opération est désormais le suivant :

Financier	Montant estimé H.T.	Taux	Montant subvention estimé H.T.
OFB – SIB	4 203 150,00 €	27,63%	1 147 340,00 €
OE971		12,83%	533 000,00 €
Etat - FEI		27,56%	1 144 800,00 €
Etat – BOP 113		1,85%	77 000,00 €
Etat - DSIL		22,91%	951 510,00 €
CCMG		7,22%	349 500,00 €
TOTAL	4 203 150,00 €	100,00%	4 203 150,00 €

Au vu de cet exposé, le conseil communautaire après en avoir délibéré, à 12 voix pour et 1 abstention:

Décide

ARTICLE 1 : D'APPROUVER la modification du montant prévisionnel du programme d'actions 2024 qui passe de 3 763 150,00€ à 4 203 150,00 €,

ARTICLE 2 : D'APPROUVER le nouveau plan de financement global du programme d'actions et notamment le montant prévisionnel de la participation de la CCMG à hauteur de 349 500€ conformément au plan de financement susmentionné,

ARTICLE 4 : D'AUTORISER Madame la Présidente à inscrire les crédits nécessaires aux budgets annexes « Eau Potable » et « Assainissement »

ARTICLE 5 : D'AUTORISER Madame la Présidente, à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette affaire, notamment à signer toutes pièces administratives s'y rapportant.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre. Elle pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat, devant le tribunal administratif de Guadeloupe. Ce dernier peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Certifié exécutoire compte tenu de :
- la transmission en sous-Préfecture le
- l'affichage le

1 0 JUIN 2024

1 0 JUIN 2024

Ont signé tous les membres présents.
Pour expédition conforme,

La Présidente,

Dr Maryse ETZOL